

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Constitution de la V^e République (art. 5, 15, 21, 34 et 35)
- Charte des Nations Unies de 1945 (art. 1 et extraits du chap. 7)
- Extraits du livre blanc sur la défense
- Extraits du traité sur l'Union Européenne du 1er février 1992 (Titre 5)

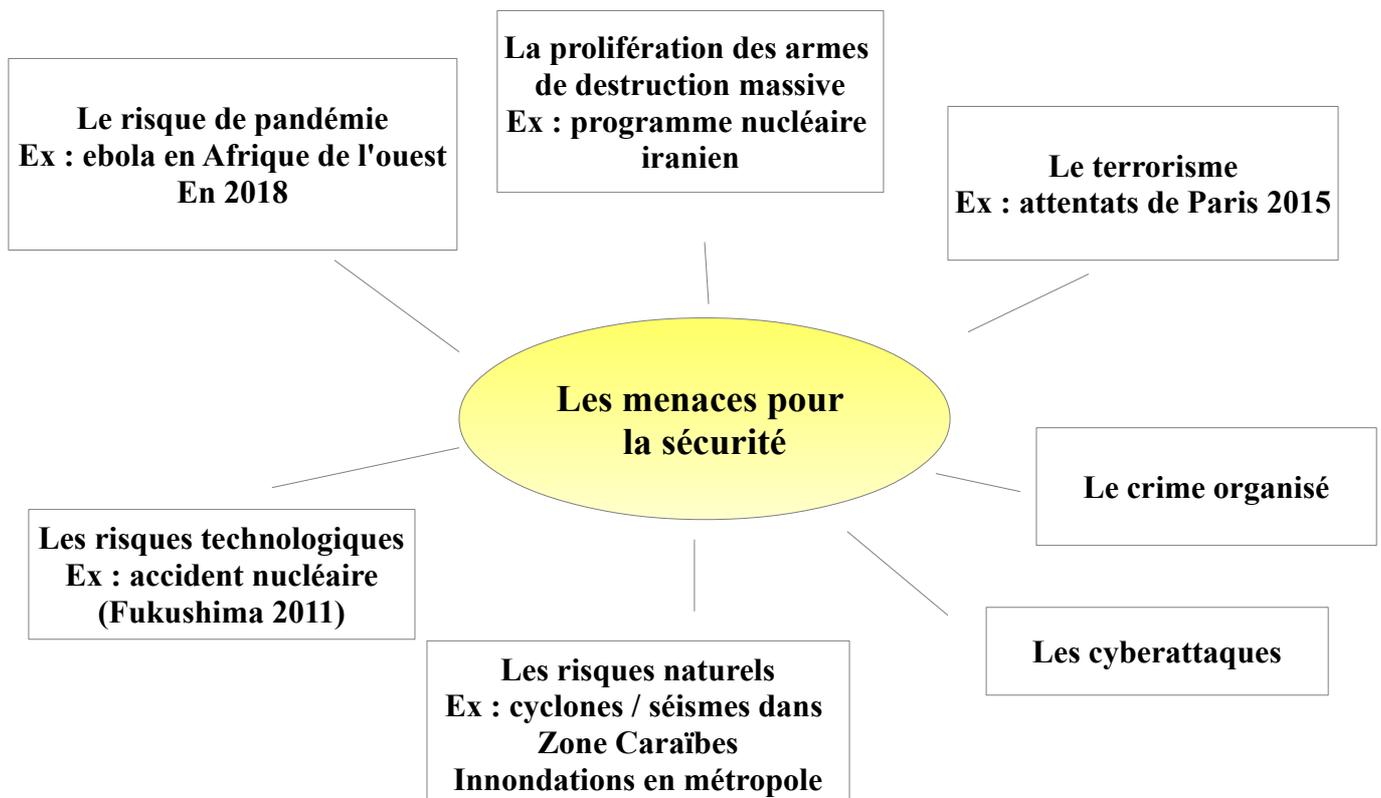
Chap. II : Les citoyens et la Défense nationale

Objectifs de la séquence : les citoyens et la Défense nationale.

- Je sais expliquer les **termes suivants** : le droit de veto ; le TPI ; la CIJ ; le Conseil de sécurité de l'ONU ; le Livre blanc de la Défense; la PESC ; la cyberdéfense ; la Constitution ;
- Je connais les quatre étapes du **parcours de citoyenneté**.
- Je connais les risques et les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale.
- Je sais ce qu'est la sécurité collective.
- Je peux donner des exemples d'engagement militaire de la France dans des pays étrangers.

I. Pourquoi a-t-on besoin d'une armée ?

Vidéo : intervention de l'armée à Saint-Martin après cyclone Irma.



polycop : le gendarme français de la sécurité informatique craint un „cyber-Pearl Harbor“.

La **cyberdéfense** regroupe l'ensemble des activités conduites afin d'intervenir militairement ou non dans le cyberspace pour garantir l'effectivité de l'action des forces armées, la réalisation des missions confiées et le bon fonctionnement du ministère.

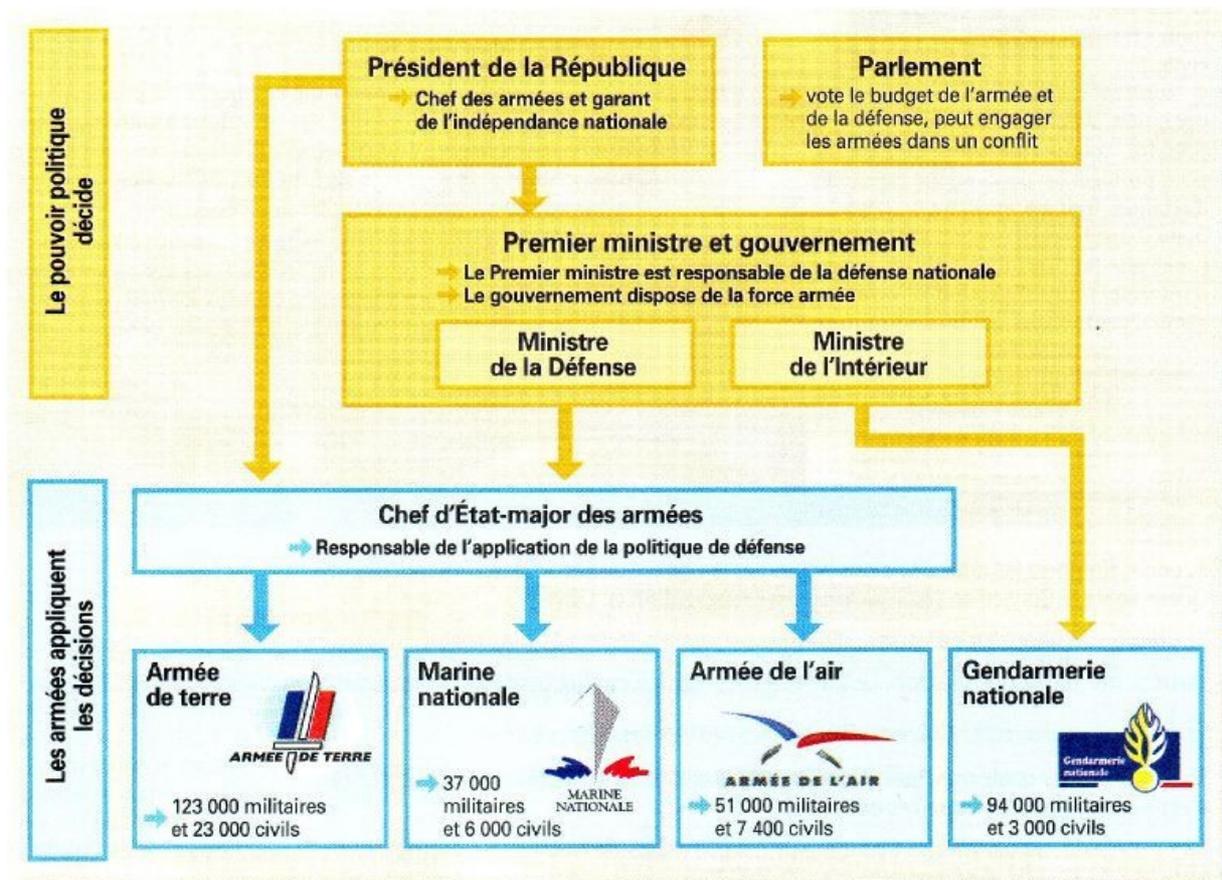
Le **Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale** : texte officiel qui fait état des risques et des menaces et fixe les objectifs de défense et de sécurité nationale.

II. L'organisation de la Défense nationale.

1/ Que prévoit la constitution ?

Polycop : la loi de programmation militaire 2019-2025.

D'après la **Constitution** de la V^e République, le Président de la République est le chef des Armées. C'est le Parlement (Assemblée nationale + Sénat) qui vote le budget de l'Etat (recettes + dépenses).



1 L'organisation de la défense nationale

Ce sont des représentants élus par les citoyens qui contrôlent l'armée. L'armée est au service de la démocratie.

Les trois Armées comptent environ 200 000 hommes.

2/ Qu'est-ce que le parcours de citoyenneté ?

Etape n°1 : l'enseignement de la Défense en classe de 3^e et de 1^{ère}. Découverte du fonctionnement des institutions et des missions des Armées.

Affiche n°1 p. 426 et texte n°2 p. 427 : le recensement.

Etape n°2 : le recensement à 16 ans. Obligatoire pour passer examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Document n°3 p. 427 : le programme de la JDC à Angoulême.

Etape n°3 : la JDC. Obligatoire.

Etape n°4 : l'engagement sous les drapeaux.

Doc d'accroche : vidéo : opération Barkhane, l'armée française s'installe au Fort de Madame.

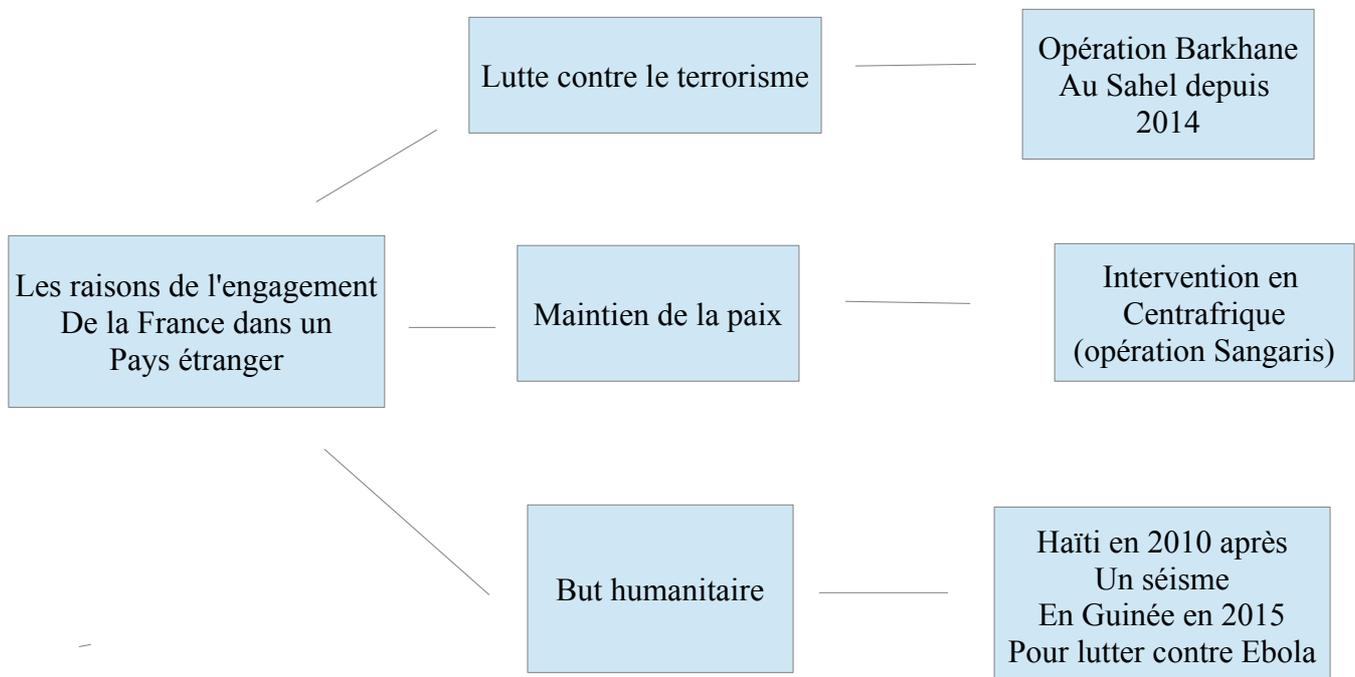
III. Les engagements de l'armée française.

1/ L'Armée à l'extérieur du territoire français

Opération Barkhane dans la bande sahélo-saharienne : objectif de lutter contre les groupes armés terroristes et soutenir les forces armées des pays voisins (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad, Burkina-Faso).

L'armée française mène des opérations extérieures dans le cadre du droit international. Ces opérations sont approuvées par l'ONU (Centrafrique ; Irak, Liban...)

Certaines sont menées avec d'autres pays de l'UE. Ex : opération Atalante dans l'océan Indien pour lutter contre la piraterie. La France agit alors dans le cadre de la **Politique Etrangère et de Sécurité Commune** (PESC).



Vidéo : reportage sur les déserteurs jugés au tribunal de Metz.

2/ L'Armée sur le territoire national

Pour protéger le territoire français du risque terroriste, le **plan Vigipirate** a été créé. L'opération Sentinelle renforce le dispositif de défense depuis les attentats de janvier 2015 (10 000 soldats pour

protection intérieure). Les bâtiments officiels, les lieux de culte, les lieux accueillant du public (gares, centres commerciaux, écoles, musées), les sites sensibles et les médias sont davantage surveillés.

La **Défense globale** est militaire, mais aussi civile, économique, informatique et culturelle.

3/ Qu'est-ce que la sécurité collective ?

Depuis 1945, la France soutient les institutions internationales comme l'ONU (siège à New-York). Notre sécurité nationale passe par la coopération internationale et le dialogue entre les peuples.

Vidéoprojecter : schéma du fonctionnement de l'ONU.

La France est l'un des 5 membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies, avec droits de veto.

Le Conseil de sécurité : 15 membres dont **5 membres permanents** (USA, Russie, Chine, GB et F) avec **droit de veto**. Il a le pouvoir de décision.

Les casques bleus : soldats de la paix qui sont une force d'interposition.

Des institutions spécialisées :

- l'UNESCO à Paris
- L'OMS à Genève
- L'UNICEF à New-York (United Nation International Childhood Emergency Fund)
- la FAO à Rome

Vidéoprojecter 10 : vidéo fonctionnement de la CPI.

4/ La justice internationale

La **Cour pénale internationale** (souvent à La Haye) qui juge les criminels (de guerre, contre l'humanité). 123 Etats membres en 2016.

La **Cour internationale de justice** (La Haye) qui tranche les litiges entre Etat depuis 1946. 193 Etats membres.

- problèmes de frontières
- non respect des traités internationaux